



VOUS ÊTES PRÉPARATEUR OU PRÉPARATRICE EN PHARMACIE, PHARMACIENNE ADJOINTE OU PHARMACIEN ADJOINT :

VOUS ÊTES DES TRAVAILLEURS COMME LES AUTRES, LA CFDT DÉFEND AUSSI VOS DROITS.

LA CFDT REVENDIQUE :

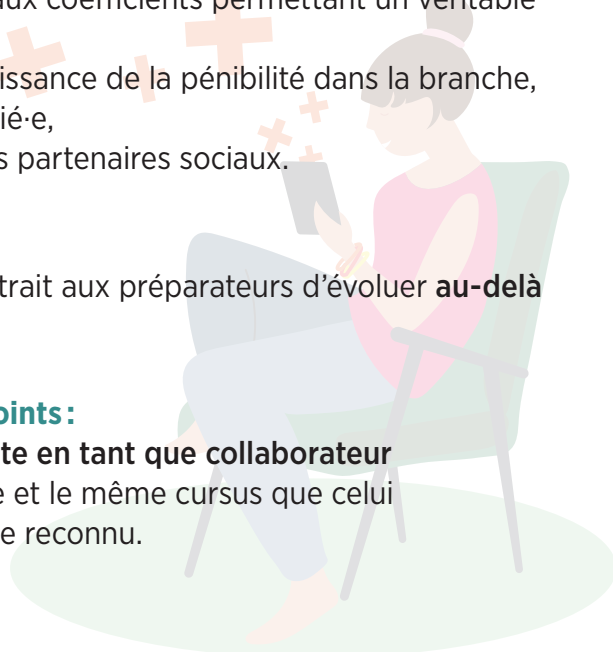
- une augmentation de 15 % des rémunérations,
- une révision des classifications avec la création de nouveaux coefficients permettant un véritable déroulement de carrière,
- une amélioration des conditions de travail et une reconnaissance de la pénibilité dans la branche,
- un accès à la formation professionnelle pour chaque salarié-e,
- une protection sociale, santé et prévoyance pilotée par les partenaires sociaux.

Pour les préparateurs et les préparatrices en pharmacie :

Une reconnaissance salariale réelle et décente qui permettrait aux préparateurs d'évoluer au-delà du coefficient 330.

Pour les pharmaciennes adjointes et les pharmaciens adjoints :

La CFDT revendique une meilleure reconnaissance du poste en tant que collaborateur ou collaboratrice direct-e, car il nécessite le même diplôme et le même cursus que celui de l'employeur. Pour la CFDT, ce niveau de diplôme doit être reconnu.



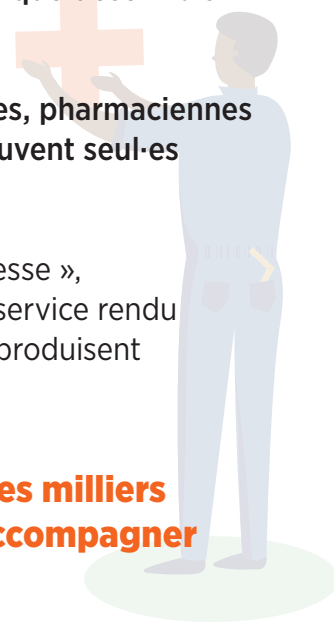
La CFDT revendique la reconnaissance de nouveaux actes par la mise en place d'éléments complémentaires de rémunérations conventionnels.

Elle a obtenu des garanties santé équivalentes à celles des cadres, et revendique désormais l'amélioration des garanties prévoyance.

La CFDT crée le lien de solidarité manquant aux préparateurs et préparatrices, pharmaciennes adjointes et pharmaciens adjoints, salarié-es isolés et vulnérables, le plus souvent seul-es dans leur officine.

La Fédération CFDT Santé-sociaux porte dans son message « Je suis une richesse », toute sa conviction à défendre les intérêts de chaque professionnel-le dans le service rendu aux usagers, et l'indispensable reconnaissance de la richesse qu'elles et qu'ils produisent sur les territoires.

La CFDT Santé-sociaux, ce sont plus de 91 000 adhérent-es et des milliers de militantes et de militants partout en France, prêts à vous accompagner dans votre vie professionnelle !



#TUVOTESTUGAGNES

**ÉLECTIONS TRÈS PETITES ENTREPRISES (TPE)
DU 25 NOVEMBRE AU 9 DÉCEMBRE 2024**

WWW.CFDT.FR/ELECTIONS-TPE



VOTEZ CFDT